BUEIL-EN-TOURAINE

Ses brebis attaquées : l'exploitation d'une jeune agricultrice déstabilisée

4 min • Lucile AGERON

Agricultrice à Bueil-en-Touraine, Aurélie Petit a vu une partie de ses brebis blessées par une attaque de chien. Elle souhaite renouer le dialogue avec le propriétaire et sensibiliser le public.

Tôt, lundi 21 septembre, ses brebis ont été attaquées par un chien alors qu'elles étaient dans une parcelle privée, peu après la sortie du bourg de Bueil.

Dans l'attaque, sur les 20 animaux présents, sept ont été blessés, dont un, trop mal en point, a dû être euthanasié par le vétérinaire.

Installée depuis quelques années comme agricultrice, Aurélie Petit propose des prestations d'éco-pâturage. Ainsi, ses animaux peuvent bénéficier des prairies et les propriétaires, eux, voient leur terrain entretenu. **« Cette année, l'herbe a rapidement manqué en raison de la sécheresse. Ici, sur cette parcelle de 7 000 m², il y en avait et grâce aux vieux vergers, les brebis pouvaient être à l'ombre. C'était l'idéal. »**

Pour sécuriser les lieux, elle avait installé un filet électrique tout autour de la parcelle. Filet d'une hauteur d'environ 1 mètre. **« J'ai placé ici 20 brebis avec le bélier. Toutes étaient gestantes, c'est donc l'avenir de mon élevage. Elles sont restées un mois et demi sans souci dans la partie basse du pré, et elles étaient là depuis dix jours quand l'attaque a eu lieu. »**

Elle raconte qu'un matin, le propriétaire qui vit à quelques dizaines de mètres a été réveillé par du bruit. **« Il s'est trouvé nez à nez avec un chien-loup, et l'a fait fuir avec une fourche. Il nous a appelés dans la foulée et nous n'avons pu que constater les dégâts. Certaines brebis s'étaient enfuies dans le bourg, elles étaient toutes ensanglantées et ne voulaient pas revenir vers moi alors qu'elles y ont été habituées depuis toujours. Elles étaient apeurées. »**

Les gendarmes de Neuillé-Pont-Pierre sont intervenus ainsi que l'OFB, l'Office français de la biodiversité. **« C'est l'étape normale lors d'une attaque de troupeau, mais l'hypothèse du loup a été écartée d'emblée et celle d'un chien errant privilégiée, surtout avec le témoignage du propriétaire. »**

Les soins vétérinaires ont été rapidement effectués. Et la facture, établie. Aujourd'hui, Aurélie Petit calcule le préjudice à environ 1 000 euros. Fourchette basse. **« Toutes les brebis étaient gestantes, et sous l'effet de la peur, le risque d'avortement est très élevé. Je ne sais pas si les agneaux naîtront comme prévu en décembre. Dans mon calendrier, les agneaux nés en fin d'année sortent à l'herbe au printemps. Si les naissances sont décalées,**

tout le programme le sera aussi : ils ne rejoindraient les prés qu'en début d'été. Or, s'il fait aussi chaud que cette année… »

Autrement dit, l'éleveuse devra prévoir une autre source de nourriture, en achetant du foin ou des compléments. **« Ce sera un coût supplémentaire, directement lié à cette attaque. L'année a été compliquée, je suis une jeune éleveuse… J'ai dû prendre une seconde activité pour m'en sortir. J'essaie de faire au mieux… »**

Elle aimerait désormais que le propriétaire du chien engage des démarches avec son assurance. Un premier contact a été noué avec cette personne, mais le dialogue s'est ensuite rompu. **« Il affirme que ce n'est pas son chien, car quand il attaque des moutons, il les prend à la gorge… Il dit aussi que ce matin-là, il ne s'était pas enfui. »**

Aurélie Petit ajoute. **« On a des chiens aussi, ça arrive qu'ils s'échappent et je comprends qu'un problème puisse arriver. Mais à quoi ça sert de faire l'autruche ? Moi je suis couverte par mes assurances si mes moutons font des dégâts. Mais pas quand des dégâts leur sont causés par quelqu'un ou quelque chose d'autre. »**

En témoignant, elle souhaite sensibiliser les propriétaires de chiens sur les conséquences qu'une attaque peut avoir sur le long terme. Elle espère qu'une médiation, via le maire de la commune, puisse faire avancer les choses. **« Au pire des cas, on retournera voir les gendarmes. »**

Sept brebis ont été blessées. Celle-ci, trop atteinte, a dû être euthanasiée.